

OFI Euro High Yield

TAUX ET CRÉDIT • EURO • HIGH YIELD

OFI Euro High Yield est principalement investi dans des **obligations à haut rendement émises en euro** par des sociétés des pays membres de l'OCDE.

Les gérants **excluent** cependant de leur univers d'investissement toute obligation émise par **des banques ou des sociétés d'assurance**.

L'équipe de gestion pourra également avoir recours à l'utilisation de CDS ou indices de CDS.

L'exposition aux obligations libellées en euro émises par des sociétés hors OCDE est limitée à 20 %.

Les gérants mettent en oeuvre une gestion active à partir d'une **approche bottom-up pour la sélection des titres** et d'une **approche top-down pour l'optimisation du portefeuille** (secteurs, rating...).

Le fonds vise une performance supérieure à l'indice Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index EUR⁽¹⁾ sur un horizon de placement supérieur à 3 ans.

⁽¹⁾ Plus d'informations sur : www.mlx.ml.com

Notre approche de gestion



Caractéristiques

CODES ISIN

Part I Capitalisation : FR0010596783

Part I Distribution : FR0011482702

Part R : FR0013274958

FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances libellés en euro

DATE DE CRÉATION

18 avril 2008, agréé par l'AMF

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

2 % max / 1 % max

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I : 0,81 % • Part R : 1,75 %

(exercice précédent, clos en mars 2018)

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à celle de l'indice

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

1 part

ÉCHELLE DE RISQUE*



Équipe de gestion



**Maud
BERT**

Gérante-Analyste



**Marc
BLANC**

Gérant

Les atouts

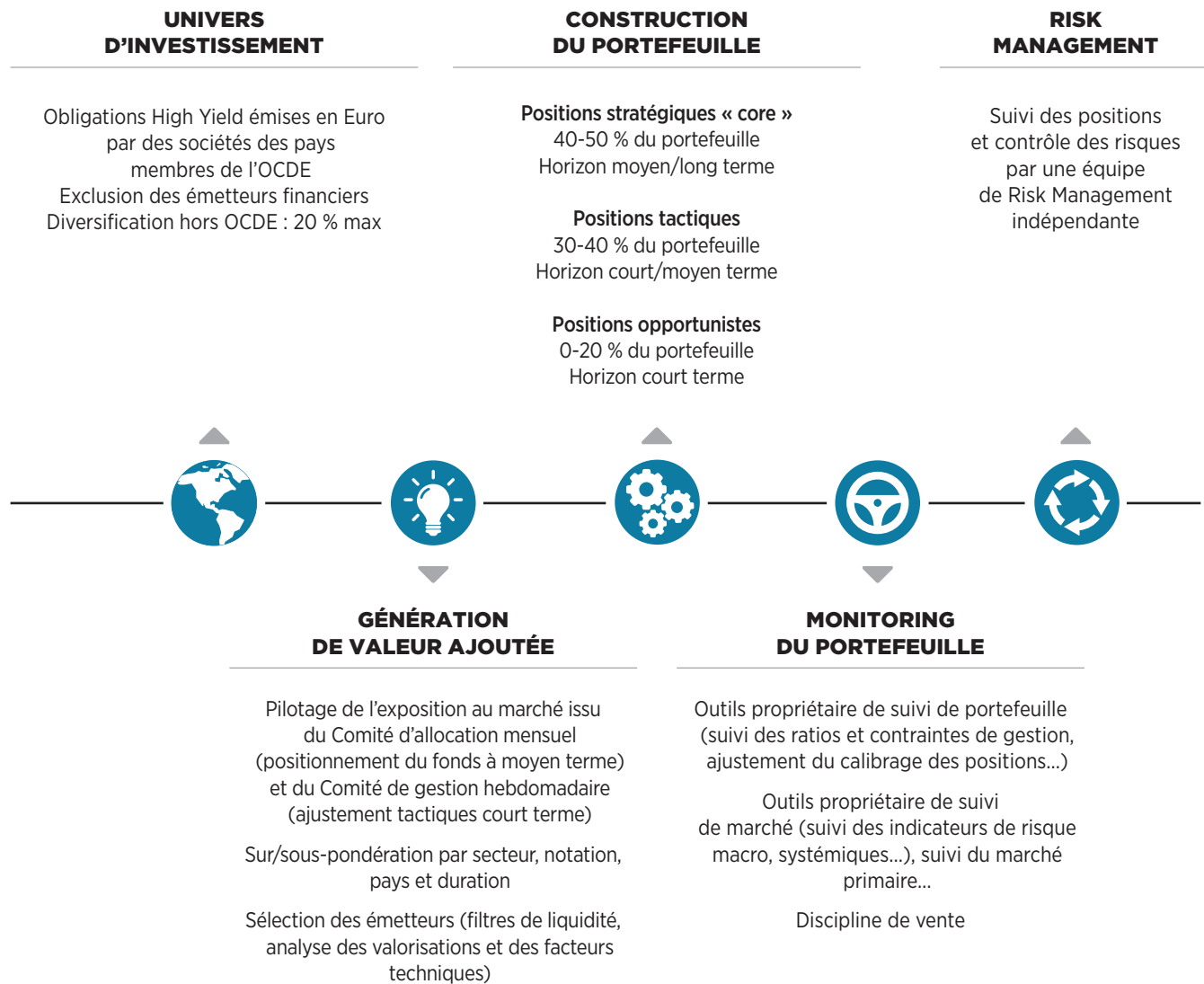
- Près de 500 M€ gérés par l'équipe au global
- Une gestion active autour d'un processus d'investissement et d'un suivi des risques structurés
- Une grande sélectivité dans l'analyse des dossiers
- Des rendements qui restent attractifs pour une diversification efficace d'une allocation obligataire globale

Les risques

- Perte en capital
- Performance
- Taux
- Crédit
- Haut rendement
- Contrepartie
- Marchés émergents

Équipe de gestion au 01/06/19, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

Processus de gestion

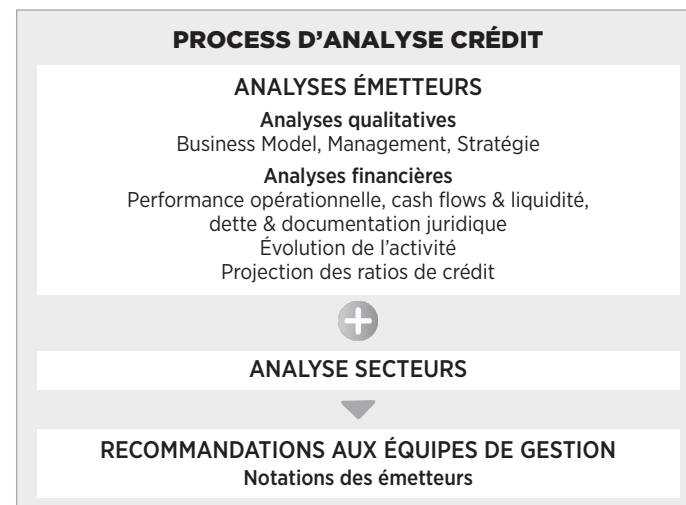


UNE ÉQUIPE INDÉPENDANTE DÉDIÉE À L'ANALYSE CRÉDIT

- Une équipe de 8 analystes spécialisés par secteurs (4 CFA)
- Couverture de l'univers crédit (« Investment Grade », « High Yield ») : - 500 émetteurs
- Publications de recommandations
 - Analyse fondamentale
 - Adéquation avec l'horizon de placement
 - 280 publications en 2018
- Système de rotation propriétaire
 - 450 émetteurs notés



Jean-Philippe DORP, CFA



Données au 31/12/18, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

